



## JOURNÉE CITOYENNE 2016

Après le succès de la première édition, nous avons le plaisir de vous convier, toutes et tous, des plus jeunes aux plus anciens, pour la **journée citoyenne 2016 qui se déroulera le samedi 4 juin de 8h à 13h** (rendez-vous devant les ateliers municipaux). Pour cette nouvelle édition, retrouvons-nous dans la bonne humeur et en toute convivialité dans un élan de civisme afin d'embellir et d'entretenir ensemble notre cadre de vie!

A l'issue de cette matinée de travail, nous partagerons tous ensemble un barbecue...



### ➔ TOUT LE MONDE PEUT PARTICIPER

Ces journées visent à rassembler les habitants pour réaliser des petits travaux d'embellissement, de rénovation ou de nettoyage dans le village où bonne humeur et convivialité sont les maîtres mots. Des ateliers seront ainsi proposés dans le centre de Chavannes, au lavoir ou dans le sentier des Fosses. **Les enfants peuvent également participer**: des ateliers ludiques et amusants seront proposés à cet effet.

### ➔ CONTRIBUEZ A L'ORGANISATION DE CETTE JOURNÉE

La réussite est le fruit de l'implication de tous (élus, agents municipaux, citoyens, etc.). Ainsi, afin que tout le monde puisse contribuer, **une réunion d'organisation est ouverte à tous le jeudi 26 mai 2016 à 20 heures à la Mairie.**

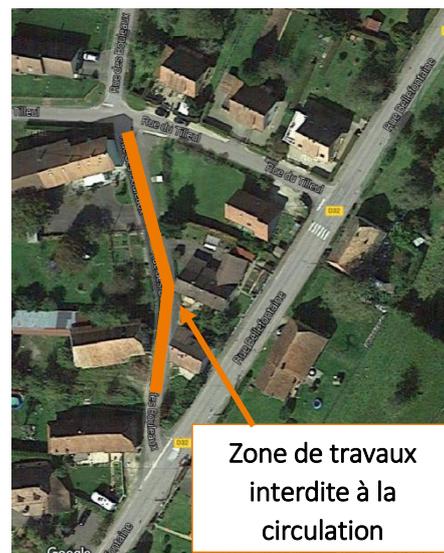
## INFORMATIONS TRAVAUX

### ➔ RUE DES BOULEAUX

Des travaux d'assainissement avaient été planifiés dans la portion de la rue des Bouleaux comprise entre la rue de Bellefontaine et la rue du Tilleul (cf. plan ci-contre). Ces travaux ont pour but de poser une nouvelle conduite d'évacuation des eaux usées. La société EUROVIA, qui a obtenu le marché, nous a informés tardivement de son intention de **débuter les travaux ce mardi 17 mai 2016**. Ils doivent **durer une dizaine de jours**.

Les 17 et 18 mai, l'entreprise doit procéder à la pose d'un tuyau au milieu de l'intersection entre la rue des Bouleaux et la rue du Tilleul. En conséquence, ce carrefour ne sera pas franchissable durant ces deux jours. Nous remercions par avance les riverains de bien vouloir utiliser les autres voiries communales (rue des Chenats, rue du Chêne et les sorties de la rue du Tilleul) pour circuler dans cette zone.

Par ailleurs, la portion de la rue des Bouleaux principalement concernée par les travaux sera fermée à la circulation pendant toute la durée de ces derniers pour faciliter l'avancée de l'entreprise (cf. plan ci-contre). L'accès pour les riverains restera quant à lui possible. La signalisation appropriée sera installée par l'entreprise au moment du démarrage des travaux.



## ➔ RUE DU JURA

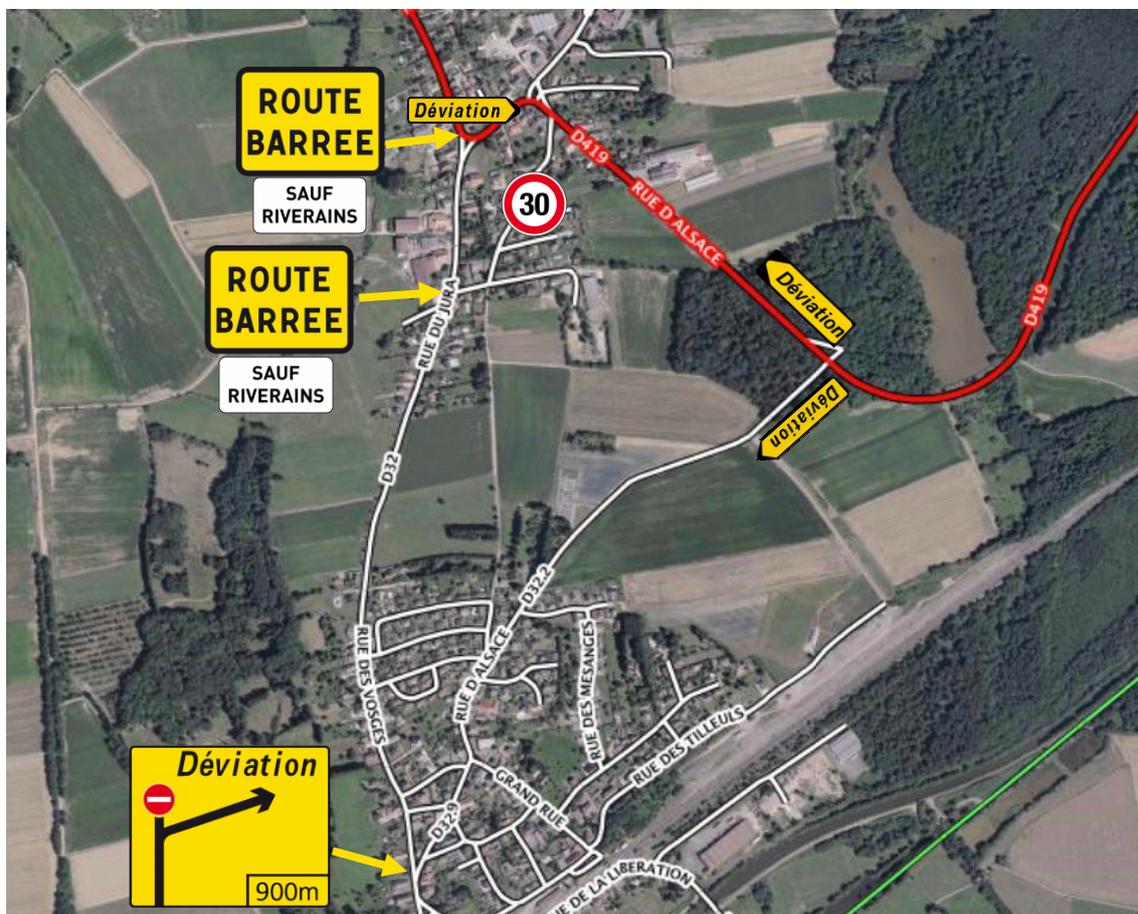
Nous l'évoquons depuis longtemps, la deuxième tranche des travaux de la rue du Jura, qui vise à traiter l'autre moitié de cette dernière, vont **débuter le lundi 23 mai 2016**. Cette opération va se dérouler de manière analogue à celle de l'année dernière, à la différence qu'une nouvelle conduite d'assainissement sera également posée (l'ancienne étant très vétuste). L'achèvement des travaux est planifié pour la deuxième quinzaine de septembre et se dérouleront comme suit :

- Dès le 23 mai, l'entreprise TP SCHNEIDER enlèvera la couche actuelle de roulement, les trottoirs et leurs bordures.
- Dans la foulée, l'entreprise EUROVIA procédera au remplacement de la conduite d'assainissement depuis la ferme CLAUDE jusqu'au carrefour avec la rue d'Alsace, avec la création supplémentaire d'un déversoir d'orage qui permet de reverser les eaux de pluie directement dans la rivière en cas de fortes précipitations. Aucune intervention chez les privés ne sera nécessaire.
- Dans un troisième temps, la société ETPE procédera à l'enfouissement des réseaux secs : alimentation électrique, haute tension, téléphone et éclairage public. La société ETPE entrera en contact avec les différents riverains concernés afin de valider avec eux la pose de gaines permettant la création d'un coffret électrique en limite de propriété.
- Enfin, l'entreprise TP SCHNEIDER reviendra pour la réalisation des travaux de voirie.

### Remise en place d'une déviation

Pendant toute la durée des travaux, **la route sera barrée sur cette portion de la rue du Jura** (entre la rue d'Alsace et le Chemin des 4 Vents). La même déviation que l'année dernière sera mise en place :

- **Pour les véhicules en provenance de Fosseماغne** : prendre la direction de Dannemarie puis Montreux-Vieux à l'intersection avec la RD32.2.
- **Pour les véhicules en provenance de Montreux-Vieux** : prendre la RD32.9 au milieu de Montreux-Vieux en direction de l'église puis à l'intersection avec la RD419, prendre la direction de Chavannes-sur-l'Étang.



Néanmoins, afin d'anticiper une possible augmentation de la circulation dans le chemin des 4 Vents, plusieurs dispositions complémentaires sont prises pendant les travaux :

- La vitesse maximale autorisée dans le chemin des 4 Vents sera limitée à 30 km/h.
- La circulation y sera interdite pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes (exceptions faites des riverains, des livraisons, des convois agricoles et des secours).

La signalisation appropriée sera mise en place par les entreprises titulaires des marchés. Dans tous les cas, la chaussée sera rendue carrossable en fin de journée pour l'ensemble des riverains de la rue du Jura.



## PERISCOLAIRE

### ➔ FERMETURE DES STRUCTURES

Le mardi 5 juillet (dernier jour de l'année scolaire), les accueils du midi seront assurés mais il n'y aura pas de TAP ou d'accueil périscolaire en soirée.

### ➔ INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

Les inscriptions en accueil de loisirs et restaurant scolaire pour l'année 2016-2017 auront lieu du lundi 23 mai au vendredi 17 juin 2016.

Les dossiers d'inscription seront disponibles au siège de la Porte d'Alsace - 7 rue de Bâle à Dannemarie, dans les accueils de loisirs intercommunaux ou sur le site internet de la Porte d'Alsace ([www.cc-porte-alsace.fr/enfance-jeunesse.htm](http://www.cc-porte-alsace.fr/enfance-jeunesse.htm)).

## FISCALITE LOCALE ET TARIFS 2016

### ➔ TAUX D'IMPOSITION

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux communaux d'imposition pour 2016 :

- |                              |                                     |
|------------------------------|-------------------------------------|
| ■ Taxe d'habitation : 15.43% | ■ Taxe foncière (bâti) : 10.92%     |
| ■ CFE : 18.79%               | ■ Taxe foncière (non bâti) : 71.24% |

Par ailleurs, nous vous informons que la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace a décidé d'augmenter les taux intercommunaux de 9%, malgré le vote contre des représentants de la commune (le Maire et sa 1<sup>ère</sup> adjointe).

### ➔ TAXE D'ASSAINISSEMENT

La taxe d'assainissement perçue par la commune est maintenue à 0.50€ par mètre cube d'eau consommée.

### ➔ PRIX DE L'EAU

Le Syndicat Intercommunal du Haut-Bois a également décidé de maintenir ses tarifs d'eau pour 2016, à savoir :

- |  |   |
|--|---|
| ■ Prix du m <sup>3</sup> : 1.60 €/m <sup>3</sup> | ■ Location petit compteur : 6€/compteur/semestre  |
| ■ Part fixe : 20€/foyer/semestre                 | ■ Location petit compteur : 12€/compteur/semestre |

## RECENSEMENT 2016 – LES PREMIERS CHIFFRES

La campagne de recensement 2016 s'est achevée le 20 février dernier. Nous profitons de ce numéro d'*Infos Chavannes* pour vous communiquer les premiers chiffres :

- Nombre de logements enquêtés : 275
- Nombre de personnes enquêtées : 675 (+ 14 en foyers non enquêtés)

Notons que ces chiffres doivent encore être ajustés par l'INSEE et que le résultat constituera la population chavannaise officielle en 2019.

Nous profitons également de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement les agents recenseurs, Aude FLURY et Alexandra JARY, qui ont fait la tournée des foyers, et les coordonnatrices, Rosaria et Sylvia. Bravo à elles !

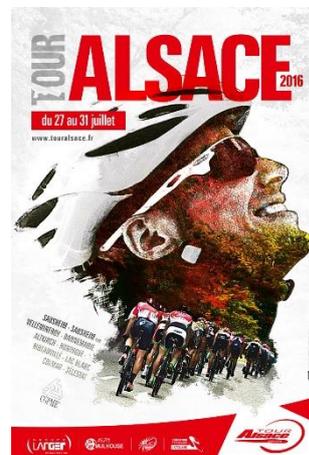
## DIVERS

### ➔ TOUR D'ALSACE 2016

Le Tour d'Alsace 2016 se déroulera du mercredi 27 au dimanche 31 juillet 2016. Pour cette édition 2016, les coureurs cyclistes parcourront les routes de la Porte d'Alsace (secteur de Dannemarie) au cours de la première étape qui reliera, le jeudi 28 juillet, Velleminfroy en Haute-Saône à Dannemarie.

Les coureurs en provenance de Valdieu-Lutran traverseront Chavannes aux environs de 16 heures. Le passage à Chavannes sera notamment marqué par un sprint intermédiaire devant la Choucrouterie CLAUDE. Nous ne manquerons pas de vous donner plus d'informations dans une prochaine lettre d'informations.

Site internet du Tour d'Alsace : [www.touralsace.fr](http://www.touralsace.fr)



### ➔ FERMETURE DE LA MAIRIE

Nous vous annonçons que la Mairie sera exceptionnellement **fermée du lundi 11 juillet au vendredi 22 juillet 2016** pour les congés estivaux. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le Maire au 03.89.70.06.86 ou son Adjointe au 03.68.06.87.27.

### ➔ DEMISSION

Madame Stéphanie HUSSON nous a fait parvenir sa démission de son siège de conseillère municipale avec effet au 11 avril dernier. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement municipal qui avait débuté en 2008. Le Conseil Municipal continuera donc de fonctionner avec 14 membres. En effet, pour les communes de moins de 1 000 habitants, le Code Electoral ne prévoit pas de nouvelles élections pour remplacer le siège vacant.

### ➔ LOGEMENT A LOUER AU-DESSUS DE LA MAIRIE

Le logement de la commune au-dessus de la Mairie est toujours à louer. Il s'agit d'un grand F3 de 100 m<sup>2</sup> composé d'un grand salon avec cuisine ouverte, une grande chambre avec dépendance, 1 chambre, salle de bain, WC séparés, cave et grenier. Chauffage au fuel. L'appartement est disponible de suite.

- Loyer : 500€ + 100€ de charges.

Les personnes intéressées sont priées de contacter le secrétariat de Mairie au 03 89 25 23 99 ou par email à [mairie@chavannes-etang.fr](mailto:mairie@chavannes-etang.fr).



### Mairie de Chavannes-sur-l'Etang

9, rue de Bellefontaine  
68210 Chavannes-sur-l'Etang

☎ 03 89 25 23 99  
✉ [mairie@chavannes-etang.fr](mailto:mairie@chavannes-etang.fr)  
🌐 [www.chavannes-etang.fr](http://www.chavannes-etang.fr)

### Horaires d'ouvertures du secrétariat :

- Lundi et jeudi : 14h00 – 17h30
- Mardi : 14h00 – 19h00
- Vendredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00